

Réunion du conseil municipal du 24 février 2018

Travaux

- Suite aux travaux concernant l'enfouissement du réseau sec des Cazals, le réseau pluvial sera amélioré et le drainage de la maison Couderc sera effectué.
- Un enrochement sera mis en place pour soutenir la route sur une partie du chemin de la Valette.

Divers :

A la demande du Sport-quilles, des chaises d'extérieur ont été achetées pour l'arbitrage lors des manches ou des concours amicaux.

Adressage :

Une délibération a été prise pour le choix du prestataire concernant le dossier de l'adressage. C'est le SMICA qui va nous accompagner pendant cette opération.

Maisons de service au public

Le conseil municipal approuve le transfert de la compétence à la communauté de communes en ce qui concerne les maisons de service au public où les usagers seraient accompagnés dans leurs démarches. Actuellement, il en existe une en Argence en Aubrac, d'autres pourraient voir le jour sur le territoire.

Associations sportives des collèges du territoire

Il existe des associations sportives pour les collèges de territoire, certaines bénéficiaient d'une aide communautaire. Pour harmoniser le soutien à ces associations, la communauté de communes doit avoir la compétence. Le conseil a approuvé le transfert de cette compétence dans le bloc des compétences facultatives.

PNR

En accord avec leur décision de ne pas approuver la charte du PNR de l'Aubrac, les communes de Chauchailles (Lozère), St Eulalie d'Olt et Espalion ont demandé leur sortie du syndicat mixte de préfiguration du PNR de l'Aubrac, le conseil syndical a approuvé par délibération et à l'unanimité la sortie de ces 3 communes. Le conseil municipal de Florentin a approuvé également cette demande.